

L'Euprocte de Corse *Euproctus montanus* (Savi, 1838)

Code Natura 2000 :

Statut et Protection

- Directive Habitats : Annexe IV
- Protection nationale : arrêté du 9 novembre 2007
- Convention de Berne : Annexe II
- Liste rouge nationale : Préoccupation mineur (LC)

- Classe : Amphibiens
- Ordre : Anoures
- Famille : *Salamandridae*



Description de l'espèce

Il a une taille moyenne (90 à 110 mm), un aspect général assez élancé et sa tête est aussi large que longue. Les membres sont plutôt courts et épais, l'extrémité des doigts et des orteils est arrondie, et non cornée. La queue est plutôt épaisse. La peau dorsale est lisse en phase aquatique, et granuleuse en phase terrestre, les sillons costaux sont légèrement distincts.

La coloration de la face supérieure du corps est généralement jaune clair ou brun olive, tacheté de brun verdâtre, tandis que la coloration de la face intérieure est jaunâtre à brun clair, finement ponctué de blanc.

Chez le male, la tête est massive, élargie à la base et les membres postérieurs, relativement épais, sont pourvus d'une protubérance aplatie, l'éperon.

Répartition en France et en Europe



C'est une espèce endémique à la Corse. Il a été recensé du niveau de la mer à 2260 m d'altitude (lac du Cinto) et se répartit largement sur toute l'île (du Cap Corse à Porto Vecchio). L'espèce semblerait absente ou très localisée dans la plaine orientale, la région de Bonifacio, et quelques zones vers le désert des Agriates.



Biologie et Ecologie

Habitats :

On le trouve dans différents ruisseaux et torrents, où les eaux sont bien renouvelées, claires et pures, dans le fond qui présente souvent un écoulement modeste et de nombreux cailloux et rochers sous lesquels l'espèce peut s'abriter. Il est souvent abondant dans les vasques et fréquenterait les lacs, mais reste absent des milieux type « fleuve ».

L'habitat terrestre est mal connu, sans doute assez varié et constitué des différents milieux environnant l'habitat aquatique.

Activité :

C'est un animal principalement actif de nuit. L'Euprocte de Corse présente, après une phase de développement larvaire aquatique, un cycle annuel l'amenant à fréquenter généralement deux milieux différents, aquatique et

terrestre. En effet, il est aquatique en phase larvaire et pendant la saison clémente et devient terrestre à la mauvaise saison.

Régime alimentaire :

L'adulte se nourrit en grande part d'invertébrés aquatiques : plécoptères, éphémères, trichoptères, ainsi que des larves de salamandre, ou de jeunes discoglosses. La larve se nourrit de petits crustacés et d'insectes aquatiques.

Reproduction :

La saison de reproduction commence lorsque l'eau atteint 14°C, soit aux environs de mars à basse altitude et prend fin au plus tard vers septembre.

Fait surprenant chez les animaux de la famille des salamandres, après la ponte (10 à 120 œufs collés côte à côte sous un support immergé), la femelle surveille et garde ses œufs jusqu'à leur éclosion (3 à 4 semaines après). Le stade larvaire (aquatique) dure quelques semaines. La métamorphose a lieu de fin août à octobre, bien qu'elles puissent passer l'hiver dans l'eau et se métamorphoser l'année suivante. Le jeune métamorphosé est terrestre.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Cette espèce endémique est répandue dans toute l'île, à l'exception de quelques secteurs où elle semble absente ou très localisée. Elle dispose de nombreux biotope encore très potentiel et ne semble donc pas menacée. Néanmoins, comme toute espèce endémique elle reste à la merci des aménagements du territoire qui, s'ils sont mal gérés, peuvent réduire son habitat.

Menaces générales

L'espèce ne semble pas menacée sérieusement sur l'ensemble de l'île. Elle semblerait sensible aux prélèvements, pollution, aménagement du territoire, incendie, pollution des ruisseaux, et prédation par les Salmonidés.

Mesures de gestion conservatoire

L'espèce est sensible au maintien de la qualité des cours d'eau et ruisseaux et à leurs alentours, aux limitations des pollutions et des incendies et au maintien de zone en eau sans poisson.